

AUTRE CHANCE OFFERTE POUR L'ACHAT DE MARCHANDISES SECHES !!

Le Stock de l'ARGYLE HOUSE, valant \$55,000.00, achete a 60 cents dans la piastre.

D. GARDNER & CIE.

Ayant acheté ce stock avec l'intention de continuer les affaires, a de suite commencé la VENTE SANS RESERVE du stock à tout prix, afin de faire place aux Importations du Printemps.

CETTE GRANDE VENTE EST DEJA COMMENCEE.

Toutes les Marchandises sont marquées à des prix extrêmement bas. On invite tout le monde à profiter du bon marché et à se présenter de suite.

Toutes les FLANELLES, réduites de 16 cts. à 12 cts. TWEEDS, réduits de \$1 à 65 cts. la verge. INDIENNES, réduites de 8 cts. à 5 cts. par verge. COTON GRIS, réduit de 5 cts. à 3½ cts. par verge. MARCHANDISES pour ROBES, réduites de 16 cts. à 10 cts. par verge.

TOUS LES LAINAGES REDUITS DE MOITIE.

Chapeaux et Coiffures pour Dames, Fleurs, Plumes, etc., à moitié prix.

Manteaux, Bordures, Châles, Corsets, etc., à une réduction étonnante.

TERMES COMPTANT

D. GARDNER & Cie., 66 et 68 rue Sparks, Ottawa.

NOTES SESSIONNELLES

M. Shakespeare a présenté à la Chambre, à la séance d'hier, une requête signée par 4,600 électeurs de la Colombie Anglaise, et condamnant l'immigration chinoise dans le pays.

M. McDougal, le député de Cap-Breton, a été introduit à la Chambre par Sir John A. Macdonald et Sir L. Tilley. Des applaudissements prolongés ont accueilli son entrée.

Plusieurs requêtes ont été présentées demandant qu'il ne soit pas apporté de changement à l'Acte de Tempérance du Canada.

Sir Léonard Tilley a donné avis que mardi prochain la Chambre se formera en comité de secours, voies et moyens.

L'INAUGURATION DE LA COTE TACHÉ

Il faisait un ciel magnifique, tout moutonné de gracieux et légers nuages blancs, et la lune accomplissait sa course silencieuse, venant mettre, de loin en loin, son œil curieux et mélancolique à l'une des déchirures de cette parure hivernale.

En bas, la côte estompait à nos pieds ses deux voies d'entraînement, tandis que, semant leurs lumières palottes et nuancées dans tout l'espace, noyant la foule dans leurs reflets multiples, des milliers de lanternes chinoises se balançaient joyeusement dans l'air et riaient au vent.

Enfin, pour admirer ce spectacle féérique, tout Ottawa élégant s'était donné rendez-vous et avait été fidèle à l'appel du Club de glissade de la Côte Taché. Il y avait là des raquetteuses charmantes, des glisseuses qui ne leur en cédaient pas, et d'autres sujettes qui, pour n'aimer ni la glissade ni la raquette, n'en avaient pas moins beaucoup d'amabilité. Il y avait naturellement aussi des raquetteurs, des glisseurs, et si la lune voulait parler, elle pourrait redire bien des soupirs langoureux et des déclarations sentimentales et élogieuses.

Vers les huit heures et demie, la procession arriva sur les lieux, après avoir passé par les rues Maria, Elgin, Sparks, Rideau, Cumberland, Daly, Augusta et Wilbrod. L'ordre du défilé était le suivant :

Trois éclaireurs, la musique des Gardes à pied du Gouverneur-Général, le cheval de M. Esmonde attelé à une traîne, le club des chasseurs St. Hubert, le cheval de M. Talbot attelé à une traîne, le West End club, le poney de l'honorable M. Caron avec attelage, la musique de Hull, le club de raquettes "L. Canadien", le cheval de M. Cameron attelé à une traîne, le club de raquettes "Rifles", la musique de Ste. Anne, la traîne de M. Lapierre conduite par quatre jeunes Frontenacs et supportant des pièces d'artifice, le club de raquettes Frontenac, la voiture à quatre chevaux de M. Cardinal contenant l'Hon. M. Caron le président et le Vice-président du club de glissade, l'escorte du patron du club, les présidents des différents clubs et les membres de la glissade de la Côte Taché. Plus de cent porteurs de flambeaux illuminaient aussi cette marche grandiose.

Une magnifique médaille en or, artistiquement travaillée par notre jeune ami M. Doucet, fut présentée à l'honorable Ministre de la Milice, qui répondit chaleureusement, félicitant le club sur la belle organisation de sa fête, et le remerciant du bienveillant témoignage d'estime dont il était l'objet de sa part, en ce moment.

La traîne de M. Lapierre fut alors lancée, semant dans le ciel ses éclosions de feu et s'enveloppant d'une véritable pluie d'étincelles lumineuses, tandis que la traîne de l'honorable M. Caron donnait le signal de l'inauguration des glissades, aux accords de la musique et aux applaudissements chaleureux de la foule.

La fête se termina par un superbe goûter à la résidence de l'honorable Ministre de la Milice, au cours duquel le club de raquettes "Le Canadien" présenta une jolie adresse à son hôte, qui y répondit avec le bonheur qui lui est coutumier. Puis, tous s'en allèrent rêver de glissades fantastiques, de feériques illuminations, de glisseuses charmantes, enfin que savons nous autre chose encore! C'étaient les derniers souvenirs de la soirée du 30 janvier 1885.

INSTITUT CANADIEN

Dimanche prochain, à 8 heures, au Cercle des Familles de l'Institut, il y aura concert, et tout promet d'offrir un joli passe-temps. Admission, comme à l'ordinaire, 10 centimes.

COURRIER DE HULL

Le terme de la Cour de Circuit a été prorogé au 20 de février prochain.

Voici les causes inscrites sur le rôle durant le terme qui a été ajourné hier.

Causes au-dessous de \$100.00 : Eliza Desrivieres vs. les Commissaires d'Ecole de N. D. du Laus-jugement pour la demanderesse.

Wm. Pothier vs. N. E. Cormier—cause en délibéré.

J. G. Laverdure vs. Amable Laviolette—cause remise au prochain terme.

P. Laliberté vs. J. B. Dorion—cause réglée entre les parties.

D. Bérard vs. J. Graham, jugement pour le demandeur.

M. Deleley vs. Frs. Bowers, et Frs. Bowers opposant—cause en délibéré.

N. Poirier vs. D. Legault, jugement pour le demandeur.

R. Shore vs. Gust. Chevrier—jugement pour le demandeur.

J. H. Gould vs. J. Dunse et J. Dunse, opposant—cause remise au 20 février.

C. Levéque vs. Wm. Sheppard—jugement pour le demandeur.

B. Carrière vs. P. Maher et Ellen Forrest, opposante—opposition renvoyée.

Z. Tudeau vs. R. Tessier et H. Renaud—jugement pour le demandeur.

A. E. Kachie vs. Frs. Ranger—cause remise au prochain terme.

A. Charlebois vs. H. N. Raby—cause remise au prochain terme.

John S. Hall vs. F. S. McDonnell et F. S. McDonnell, opposant—opposition renvoyée.

Causes au-dessus de \$100.00 : E. Julien vs. James McCabe—cause réglée.

D. Lepage vs. Jos. Dalpé—cause remise au prochain terme.

T. Cadieux vs. Isidore Carrière—cause remise au prochain terme.

Jos. Pichette vs. J. Lafontaine—cause réglée.

Jos. Dubeau vs. A. Grandmaison—cause en délibéré.

G. Thomas vs. Chs. Snobb et A. Gilmour et al., T. S.—jugement pour le demandeur.

W. O. McKay vs. Chas. Snobb et Max. Rothchild et al., T. S.—jugement contre les tiers-saisis.

La Corporation du comté d'Ottawa vs. la Corporation du canton de Low—jugement pour la demanderesse.

A. Brière vs. la compagnie du chemin de fer du Pacifique—cause en délibéré.

A. Levéque vs. P. Couturier—jugement pour le demandeur.

LE MONDE ET LA VILLE

La société légale et littéraire d'Ottawa tiendra sa séance hebdomadaire ce soir.

On a commencé à poser l'appareil d'éclairage électrique qui devra à l'avenir illuminer les bâtisses du collège d'Ottawa.

La police a été impuissante à retrouver la balance des \$205 qui ont été volées à un nommé Rieudeau, de Otter Lake, il y a quelques jours.

Sains noirs fleuris, Soies noires et de couleurs, Brocat, Soies noires Ottoman pour robes et manteaux, de ce dernier stock de banqueroute, de vraies bargains. H. H. Pigeon et Cie., 551 rue Sussex.

Demain, 1er février, sera le cinquantième anniversaire de la naissance de l'honorable M. Costigan, ministre du Revenu de l'Intérieur.

Essayez de vous procurer une boîte du nouveau poivre-céleri, chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Les élections annuelles des officiers-généraux de la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa auront lieu demain, dimanche, à quatre heures p. m., à la salle de l'Institut Canadien.

Le bazar du Bon Pasteur, rue Sussex, devient plus attrayant de jour en jour, et les dames patronnesses ont résolu de le continuer encore toute la semaine prochaine. En haut donc les cœurs; et que tous aillent voter l'obole de l'admiration à cette belle œuvre.

L'assemblée de la Société de Colonisation du lac Temiskaming qui doit avoir lieu mardi, le 3 février prochain, au collège d'Ottawa, s'ouvrira à huit heures p. m.

Gants de kid blanc et nuancés pour soirées de ce dernier stock de banqueroute, valant trois fois plus, pour 25cts la paire seulement, c'est le plus grand bargain qui a encore été offert. H. H. Pigeon et Cie., 551 Rue Sussex.

Le carnaval de jeudi au Royal Skating Rink a été l'affaire la plus brillante de la saison. L'entrain, l'agilité n'ont cessé de régner, et chaque groupe s'efforçait joyeusement de conquérir la palme du trompette et les applaudissements de l'auditoire. M. Fooks doit être fier de la réussite de son entreprise.

M. Narcisse Cantin, maire de St. Romuald, accompagné de M. Marc Lapointe, de Québec, et de MM. Gaude Lemieux, Charles Bégin et George Huard, de Ste. David de Lévis, étaient en cette ville, jeudi, pour assister à l'ouverture du parlement. Ils étaient les hôtes de M. P. Bégin, d'Ottawa.

On a beaucoup admiré, hier soir, la médaille en or qui a été présentée, par le club de la Côte Taché, à l'honorable M. Caron. Cette médaille est très artistiquement enjolivée et gravée, et fait un bel éloge du talent de notre ami, M. Doucet, qui l'a fabriquée.

Il nous reste encore quelques unes de ces marchandises en laine, (lainages de différentes sortes) et pelleteries de notre dernier stock de banqueroute, à énormément bas prix. Venez à bonne heure si vous voulez en avoir, car elles s'écoulent rapidement. H. H. Pigeon et Cie., 551, rue Sussex.

Les dernières nouvelles des chantiers annoncent qu'il y a maintenant assez de neige pour charroyer les billots. Le sentiment général semble aussi être que, soit à cause des retards qui ont été apportés dans la coupe du bois par les dégels du commencement de l'hiver, soit pour d'autres raisons, les prix vont être élevés durant la prochaine saison. Un ou deux commerçants de Québec ont déjà fait des démarches pour contracter des achats.

Les propriétés de la Diphtérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Demandez à cinquante dames quel est le parfum qu'elles considèrent comme le plus délicat, le plus pur, le plus sain, le plus durable et sous tous rapport, le plus désirable. Quarante-neuf nous répondront c'est l'eau de Floride Murray et Lanman, New-York. N. A. Savard, dépôt en gros, rue Dalhousie, Ottawa.

AVIS SPECIAUX

Sirop des Enfants du Dr Goderre—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Si vous craignez de devenir consumé par la cause de votre dyspepsie et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez-vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lacerte, les quels sont le plus sûr prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies.

30 cts la bouteille.

UN DEMANDE un agent résident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse : "The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q." 9 oct 1a

Madame Christian recevra les élèves qui voudront bien l'honorer de leur confiance, chez madame Lamoth, au No 376, rue Sussex, vis-à-vis la Basilique. 17 janv.—1 m

ETABLISSEMENT EN 1869

MAGASIN GENERAL D'EPICERIES LIQUEURS PROVISIONS, GRAINS ET FARINES ETC., ETC.

On trouvera au magasin du soussigné tous les articles d'épicerie, liqueurs et provisions, les mieux choisis, pour les familles, à des prix qui défient la compétition. Tout en remerciant mes nombreux praticiens et le public en général du patronage libéral qu'on m'a accordé jusqu'à présent, j'espère en mériter la continuation pour l'avenir par le choix et le bon marché de mes marchandises. Une visite est sollicitée. Toute ma chandise portée à domicile. Alfred L. PINARD. 27 déc—2 m

POUR LES FETES GRANDE REDUCTION DE PRIX

12 Photographes (cabinet) et Un magnifique Cadre (valant \$1:00) pour \$3.00.

2 PORTRAITS SUR ZINC, 25 CENTS CHEZ L. BELANGER. No 460 RUE SUSSEX, OTTAWA.

P. S.—Réduction de 50 pour cent sur son assortiment de cadres.

Par ordre, GODFREY MARSAN, Sec.-Correspondant. Ottawa, 27 Janvier 1885.

Faites l'essai de la VALENTIA. C'est la meilleure pommade contre la chute de cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Sussex.

A. S. NORDHEIMER, TORONTO, MONTREAL, OTTAWA. Steinway & Sons, Boston. HAINES BROS., N.Y. GABLER BROS., N.Y. ORGUES CHICKERING & Sons, New York. D'ESTEY LES PLUS CELEBRES PIANOS ET ORGUES DU MONDE CONDITIONS LIBERALES.

ALPHONSE JULIEN, Entrepreneur de Pompes Funèbres. 263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal. M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire. 3 mai—1 an

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE. Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe. C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884. CLASSE DU SOIR. Une Dame française désire ouvrir une classe spéciale pour enseigner le Français. On devra s'adresser au No 48, rue Théodore. 30 jan—1 m.—2 f p s

LECONS DE CHANT. Madame Christian recevra les élèves qui voudront bien l'honorer de leur confiance, chez madame Lamoth, au No 376, rue Sussex, vis-à-vis la Basilique. 17 janv.—1 m

AVIS. Le soussigné recevra jusqu'au 16 février 1885, des soumissions de la part des personnes désirant obtenir le privilège de tenir le passage de la rivière Ottawa entre le quai de Papineauville dans le township de Ste Angélique, dans le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, Canada, et le quai de Brown, dans le township de Plantagenet, comté de Prescott, Province d'Ontario, Canada, en conformité des conditions définies dans les règlements, dont on peut se procurer des copies au département du Revenu de l'Intérieur à Ottawa, ou du percepteur du Revenu de l'Intérieur à Ottawa. Chaque soumission doit établir le montant que le soumissionnaire consent à payer par année pour le privilège en question. Le montant sera payable d'avance suivant les conditions du bail fait pour cinq années à dater du premier mai 1885. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une des banques chartrées faisant affaire à Ottawa, pour le moitié du montant offert par année dans la soumission. Ce montant sera mis au crédit du compte de la première année dans le cas où la soumission sera acceptée et tous les autres chèques seront remis excepté dans le cas où les soumissionnaires se désistent, le montant sera alors confisqué. Toutes les lettres doivent être adressées au soussigné et porter la suscription "Soumission pour le passage entre Papineauville et le quai de Brown." S. MIALL, Commissaire du Revenu de l'Intérieur Département au Revenu de l'Intérieur, Ottawa, Janvier, 24, 1885.

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorroïdes : Guérison certaine, remède général, en usage États-Unis et dans la Paissance. HEMORRHOIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.